



Déclaration de la CGT Educ'action de Nantes à la CAPA du 27 janvier 2020

Cette CAPA des requêtes en révision d'évaluation pour les collègues certifiés se déroule dans un contexte marqué par de nombreuses mobilisations.

C'est d'abord la réforme des retraites que les enseignants contestent. Tout comme les autres travailleurs, ils refusent de voir le système de retraite solidaire détruit, les pensions baisser et l'âge de la retraite une nouvelle fois reculé.

C'est aussi la réforme du lycée que dénoncent les personnels. Malgré tout ce que peut affirmer monsieur Blanquer, « ministre autoritaire » comme scandent certains enseignants, la réforme du lycée ne passe pas. Elle met fin baccalauréat comme examen national et anonyme, après que Parcoursup ait remis en cause son caractère de premier grade universitaire. Les premières épreuves du Bac Blanquer viennent de se dérouler dans nombre d'établissements. Ces E3C ont déjà confirmé les reproches que pointaient les personnels depuis l'année dernière : elles n'ont aucune cohérence pédagogique et ne font qu'accroître le stress pour les élèves. La volonté d'évaluer sans cesse les élèves, sans leur donner le temps et les conditions nécessaires pour apprendre, est la cause de cela. Les effets néfastes du Bac Blanquer touchent également de plein fouet les personnels des lycées, à commencer par les enseignants. L'alourdissement de la charge de travail et la dégradation des conditions de travail est incontestable. Bien entendu, les conditions de travail dans les collèges ne sont pas meilleures avec des classes surchargées et des moyens insuffisants.

La situation ne pourra pas s'améliorer à la rentrée prochaine car elle sera marquée par 70 suppressions de postes dans l'académie. Ce choix politique de ne pas répondre aux réels besoins des personnels et des élèves est inadmissible. Les conditions d'étude des élèves vont encore se dégrader, les personnels qualifiés seront encore moins nombreux devant ceux-ci, la charge de travail va encore s'alourdir, des collègues vont subir des mesure de carte scolaire, des TZR ne pourront pas se stabiliser...

Nous dénonçons d'ailleurs la méthode pratiquée par Mme la proviseure du lycée J Perrin-Goussier de Rezé qui a annoncé par mail, sans concertation au préalable des équipes pédagogiques ni des représentant.es du personnel, à des enseignants, que leur poste allait être supprimé à la rentrée prochaine. Nous sommes là plus proches des pratiques managériales à la France Telecom que des discours de bienveillance et de dialogue social préconisés par notre ministère. De plus, le refus de donner la dotation horaire globale aux élu.es du personnel et les informations confuses qui sont données aux équipes ne participent à la mise en place d'un climat serein et en confiance pour préparer avec les équipes la ventilation des horaires pour l'année prochaine.

Enfin, les requêtes en révision d'évaluation sont à l'ordre du jour. 18 requêtes seulement alors qu'on croise dans de nombreux établissements des collègues démoralisés et dégoûtés par ces nouvelles modalités. Les appréciations finales sont souvent perçues comme injustes et bien loin de la bienveillance dont font preuve les collègues à l'égard de leurs élèves. Et certains collègues n'ont même pas connaissance de leurs avis car ils étaient déjà dans la deuxième année du 9eme échelon lorsque s'est mis en place le PPCR. La CGT Educ'action demande que tous les avis soient disponibles sur i-prof, que les collègues n'ayant pas eu de rendez-vous de carrière soient informés des avis portés sur leur carrière et que ces avis soient bien sûr motivés.

Plus que jamais, la CGT Educ'Action considère que les réformes de ce gouvernement cassent l'école, provoquent une perte de sens de nos métiers, dégradent les conditions de travail des personnels et les conditions d'études des élèves et remettent en cause les principes d'égalité.

Dans ces conditions, la CGT Educ'Action appelle les personnels à poursuivre les mobilisations pour faire reculer le gouvernement et faire gagner leurs revendications.